

L'an deux mille dix-neuf et le sept février à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : BRÈTHES Alain, FLOUS Pierre, BAILLET Jean-Michel, GRAMOND Laure, LAPORTERIE Odile, DUPUY Sandrine.

Le compte-rendu de la réunion du 4 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1) SIVU DES ECOLES DU TURSAN

Lors du prochain Comité Syndical, il sera proposé de fixer la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire à 10 h 00 (+ 3 heures) compte tenu du changement d'affectation depuis le 7 janvier 2019 ; elle n'assure plus la permanence à la mairie le samedi matin. Diverses dépenses seront inscrites au budget 2019 : mur mitoyen avec le jardin médiéval, équipement informatique,...

2) C.C.C.T. :

- a) Centre de Loisirs. L'aménagement intérieur est en cours. Une voie d'accès sera créée : entrée côté rue du Souvenir Français (entre le hall des sports et la salle des fêtes) et sortie par le chemin de la piscine (entre le hall et le terrain de tennis). Il conviendra d'éclairer cette voie. De plus, un emplacement pour personnes à mobilité réduite sera positionné devant le hall des sports. L'ouverture de l'établissement est prévue début juillet.
- b) Programme voirie 2019 : haut de la rue Montmartre.
- c) Aide au transport des personnes âgées : mise en place à partir d'avril 2019. Ils seront transportés, par le personnel de la communauté, vers les commerces du territoire donc vers Geaune (le jeudi jour de marché), Samadet et Hagetmau.
- d) La CCCT propose la prise en charge de la signalisation horizontale et verticale (6 panneaux/an).
- e) Transition énergétique. Des élus communautaires ont pu visiter des installations de production d'énergie solaire à Escource sur des bâtiments communaux. A étudier pour la toiture de la piscine de Geaune.
- f) Déchets de venaison. 3 points de collecte : Saint-Sever, Hagetmau, Geaune ou Miramont. La société TEMAX est chargée de la collecte. Coût 15 000 €. Chaque site devra être équipé d'un socle pour recevoir 2 bacs et d'un point d'eau. Coût annuel de fonctionnement pour la commune de Geaune : estimé à environ 768 €.

II - FINANCES

Présentation d'un premier point de l'exercice 2018.

- a) Piscine. Déficit d'environ 45 000 € compensé par l'attribution de la Communauté de Communes de 44 000 €. Points à surveiller pour le prochain exercice : la consommation électrique, les produits de traitement,...
- b) Budget général. Présente un excédent en fonctionnement (plus faible que les années précédentes) et en investissement (en hausse du fait des subventions versées en 2019 pour des travaux réalisés les années précédentes).

III - TRAVAUX

1. Eglise. Contreforts Est, Sud et Nord (en partie basse), protections anti pigeons, chapelle Saint-Loup. Coût total, tranches ferme et optionnelle 152 400 € TTC. Le conseil municipal accepte de réaliser ces travaux et autorise Mr le Maire à entreprendre toutes les démarches pour les réaliser.
2. Plan de référence. Le choix du cabinet se fera le jeudi 14 février parmi les 3 retenus suite à un choix sur références. Après quoi, des réunions seront organisées pour la commission mais aussi pour la population.
3. Trottoirs. Modifications à faire route de la Chalosse notamment,...
4. Aide à la réfection des façades. Afin d'être plus incitatif, Mr le Maire propose de porter l'aide à 30 % plafonnée à 2 000 €. Le conseil municipal accepte cette proposition ; le règlement sera modifié en ce sens.

IV - URBANISME

Mr le Maire propose de répertorier les terrains constructibles de la commune afin de contacter les propriétaires pour savoir ceux qui seraient vendeurs.

V - MANIFESTATIONS DIVERSES

1. Vœux. Bonne participation
2. Grand Débat National. Peut-être une réunion organisée par l'ACLET le 1^{er} mars.

VI - COMMISSIONS

1. Jumelage. Le comité a tenu son assemblée générale le 21/01. Bonne participation. A noter que cette année, le 80^{ème} anniversaire de l'Evacuation se déroulera en Alsace les 23 et 24 août. De plus, cela fera 20 ans que Geaune s'est jumelée avec Ablitas. Un courrier sera adressé au Maire d'Ablitas pour convenir des modalités et des dates d'anniversaire.
2. Communication. Denis LE LIARD travaille sur la mise en place du nouveau site ; il est en contact avec les associations pour la mise à jour.
3. Fleurissement. Mr le Maire donne lecture du compte rendu de la visite de 2018.

VII - DIVERS

1. Fêtes patronales. A la demande de la Présidente l'estrade communautaire a été réservée.
2. Un agent de l'UDAF a demandé la possibilité de lui louer un local pour des permanences.
3. Association des Maires des Landes. Une réunion sur le thème de « L'intercommunalité dans le respect des communes » est organisée à Dax le 21/02. Alain BRETHERS représentera la commune.
4. SIETOM de Chalosse. Fête son 40^{ème} anniversaire le 15 février à Caupenne.

La séance est levée à 20 h 45.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

BRÈTHES Alain

Excusé

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

Excusé

ARRAGON Dominique

BAILLET Jean-Michel

Excusé

PLAÏNO David

LE LIARD Denis

DUFAU Sandrine

GRAMOND Laure

Excusée

LOCHE Bernard

LAPORTERIE Odile

Excusée

DUPUY Sandrine

Excusée

CARBILLET Dominique

LARRAT Jean-Louis